

4 février 2019
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays
et l'état d'avancement des travaux de normalisation des noms
géographiques**

**Rapport du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord**

Résumé**

S'il n'existe pas d'autorité chargée des noms de lieu à l'échelon national au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, il en existe, en revanche, en Écosse et au pays de Galles. Dans la pratique, les noms géographiques qui figurent dans les documents et supports numériques de l'Ordnance Survey of Great Britain (service cartographique de la Grande-Bretagne) font autorité. En Irlande du Nord, c'est l'Ordnance Survey Northern Ireland, administré par les Land and Property Services (organisme public chargé des questions foncières et immobilières), qui remplit cette fonction. Le rapport présente dans les grandes lignes les attributions de l'Ordnance Survey en tant qu'institution cartographique nationale et son rôle en matière de toponymie, et décrit les progrès accomplis depuis la onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Y figurent également des informations sur la politique relative à la toponymie, la gestion des bases de données et les supports de noms géographiques.

Le rapport fait également le point sur la mise à jour du registre national et du registre territorial du Gouvernement, qui relève de la responsabilité du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth et du service chargé de la transition numérique.

Les noms géographiques de lieux et de détails topographiques situés hors du Royaume-Uni relèvent de la compétence du Comité permanent des noms géographiques, dont les objectifs sont décrits dans le rapport. Le Comité permanent, qui célèbre son 100^e anniversaire en 2019, recueille des informations sur les noms

* [GEGN.2/2019/1](#).

** Le rapport complet ([GEGN.2/2019/12/CRP.12](#)) a été établi le Comité permanent des noms géographiques et l'Ordnance Survey of Great Britain. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html.



normalisés par les autorités nationales en vue d'indiquer au Gouvernement les noms qu'il convient d'employer.

Le Royaume-Uni a présenté une nouvelle édition des Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs à la onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Les faits survenus depuis la publication de ces Principes sont exposés dans le Rapport.
